



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Dix-neuvième session ordinaire

Rome, 17-21 juillet 2023

EXAMEN DES TRAVAUX SUR LA BIODIVERSITÉ, LA NUTRITION ET LA SANTÉ HUMAINE

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-2
II. Travaux de la FAO sur la biodiversité, la nutrition et la santé humaine	
A. Nutrition.....	3-14
B. Approche «Une seule santé».....	15-22
III. Travaux réalisés dans d'autres instances.....	23-32
IV. Éléments à considérer pour les travaux futurs de la Commission.....	33-37
V. Indications que la Commission est invitée à donner	38

I. INTRODUCTION

1. À sa 17^e session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture («la Commission») a décidé de programmer, dans le cadre de son Programme de travail pluriannuel et pour inscription à l'ordre du jour de sa 19^e session ordinaire, un examen des travaux sur la biodiversité, la nutrition et la santé humaine¹.
2. Un rapport sur les activités réalisées² et une note conceptuelle sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (BAA) et la santé³ ont été soumis à la Commission lors de sa 18^e session ordinaire. Le présent document donne un aperçu des activités que la FAO a entreprises dans les domaines de la BAA et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA), de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la santé humaine depuis la 18^e session ordinaire de la Commission. Des informations plus précises figurent dans le document intitulé *FAO activities on biodiversity for food and agriculture for food security, nutrition and human health* (Activités de la FAO ayant trait à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé humaine)⁴.

II. TRAVAUX DE LA FAO SUR LA BIODIVERSITÉ, LA NUTRITION ET LA SANTÉ HUMAINE

A. Nutrition

3. Dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO⁵, l'*amélioration de la nutrition* est l'une des quatre améliorations (avec les améliorations en matière de production, d'environnement et de conditions de vie, en ne laissant personne de côté) visées par l'Organisation pour soutenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030) au moyen d'une transformation des systèmes agroalimentaires visant à les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. «Une alimentation saine» est l'un des cinq domaines prioritaire du Programme (DPP) relevant de l'objectif d'amélioration de la nutrition⁶. La nutrition est considérée comme un thème technique clé de nature transversale. À sa 166^e session, le Conseil a adopté une Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition à l'échelle de l'Organisation, assorties d'obligations spécifiques de rendre compte aux Membres⁷.
4. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de poursuivre son travail de sensibilisation sur le rôle important que la BAA et les RGAA peuvent jouer dans la transformation des systèmes alimentaires et dans la résolution des problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la santé humaine, et d'approfondir les connaissances sur ce rôle⁸.
5. Le document *FAO activities on biodiversity for food and agriculture for food security, nutrition and human health* (Activités de la FAO ayant trait à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé humaine)⁹ montre que la FAO a contribué à promouvoir les régimes alimentaires sains et à sensibiliser à leur importance au travers d'un ensemble d'orientations, de projets et de partenariats. Entre autres activités pertinentes menées dans le cadre des Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, l'Organisation a effectué des travaux d'appui aux Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale; des travaux sur les principes, les indicateurs et les données associés à l'évaluation des régimes alimentaires sains; des travaux sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones; des travaux de suivi de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition; des travaux sur les résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires; des travaux sur les années internationales des fruits et légumes, du mil et des caméliidés; et des travaux sur les éléments factuels

¹ CGRFA-17/19/Report, *appendice F, annexe 1*.

² CGRFA-19/23/2/Inf.1.

³ CGRFA-18/21/2.

⁴ CGRFA-19/23/2/Inf.1.

⁵ FAO. 2021. Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Rome. <https://www.fao.org/3/cb7099fr/cb7099fr.pdf>.

⁶ C 2021/3, figure 1.

⁷ CL 166/REP, paragraphe 24.b.

⁸ CGRFA-18/21/Rapport, paragraphe 14.

⁹ CGRFA-18/21/2/Inf.1.

relatifs à des sujets divers, tels que les microbiotes. Parmi les activités récentes, citons la préparation de la publication *Climate change, biodiversity, and nutrition nexus – Evidence and emerging policy and programming opportunities* (L’articulation entre le changement climatique, la biodiversité et la nutrition – Éléments factuels et possibilités émergentes en termes de politiques générales et de programmation)¹⁰. Les travaux de la FAO sur la nutrition sont de plus en plus étendus et fouillés, notamment en ce qui a trait aux données, aux éléments probants et aux actions qui renforcent la contribution des systèmes agroalimentaires aux efforts déployés pour parvenir à une alimentation saine.

6. La FAO mène des recherches et diffuse des éléments probants, des données et des orientations sur les régimes alimentaires sains bénéfiques du point de vue nutritionnel, notamment sur la composition des aliments, ainsi que des indicateurs et des données sur les apports alimentaires¹¹. L’Organisation a élaboré, en collaboration avec INFOODS, la Base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité (BioFoodComp). La version 4.0 de BioFoodComp donne les valeurs de composition des aliments au niveau de l’espèce (c’est-à-dire au niveau de la variété/du cultivar/de la race) et des aliments sauvages et sous-utilisés. Elle contient des données sur 10 156 aliments, dont 3 118 (31 pour cent) sont identifiés comme étant des aliments sauvages d’origine végétale ou animale (appartenant à plus de 1 200 espèces)¹². Des données relatives à la composition en nutriments des variétés/cultivars de nombreuses espèces de plantes cultivées ont également été produites par d’autres intervenants, notamment des obtenteurs. Pour l’instant, ces données ne sont pas prises en compte dans les tables de composition nutritionnelle. La FAO étudie la possibilité de faire en sorte qu’elles le soient, notamment pour les espèces négligées. La Periodic Table of Foods Initiative (PTFI) de la Fondation Rockefeller produit elle aussi des données sur la composition des aliments, en utilisant de nouvelles méthodes d’analyse. La FAO participe activement aux discussions techniques pour déterminer notamment comment la PTFI pourrait compléter les travaux en cours sur la composition des aliments.

7. Il est essentiel de disposer d’indicateurs fiables sur les régimes alimentaires sains pour comprendre les tendances, fixer des objectifs chiffrés et suivre les progrès accomplis aux niveaux national et infranational. Les données relatives à la durabilité environnementale des aliments entrant dans un régime alimentaire sain revêtent également une importance cruciale, mais il n’y a guère de consensus pour l’instant sur les indicateurs à utiliser pour l’évaluer. Il ressort d’une étude récente de la FAO¹³ que les recherches menées à ce jour sont déséquilibrées géographiquement et ne mettent l’accent que sur certains aspects des régimes alimentaires sains et certaines incidences environnementales. Par ailleurs, l’étude relève une absence de consensus sur les indicateurs et sources de données appropriés. La FAO codirige avec l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) l’initiative de suivi de l’alimentation saine, qui vise à corriger ces lacunes et à faire émerger un consensus.

8. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé que la FAO aide davantage les Membres, à leur demande, à intégrer la conservation et l’utilisation durable de la BAA et des RGAA dans leurs politiques, plans et activités intéressant la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé¹⁴.

9. En 2022, la FAO a uni ses forces à celles du Département d’État des États-Unis et de l’Union africaine pour emmener l’initiative «Vision for Adapted Crops and Soils» (VACS) pour l’Afrique. L’initiative VACS s’attachera à recenser les espèces végétales négligées de bonne qualité

¹⁰ FAO. 2021. *Climate change, biodiversity and nutrition nexus – Evidence and emerging policy and programming opportunities* (L’articulation entre le changement climatique, la biodiversité et la nutrition – Éléments factuels et possibilités émergentes en termes de politiques générales et de programmation). Rome. <https://doi.org/10.4060/cb6701en>.

¹¹ <http://www.fao.org/infoods/infoods/fr/>.

¹² FAO. 2017. *Base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité, version 4.0 – BioFoodComp4.0*. Rome. <https://www.fao.org/infoods/infoods/tables-and-databases/faoinfoods-databases/fr/> (en anglais). Le manuel d’utilisation associé est disponible ici: <https://www.fao.org/3/i7364e/i7364e.pdf>.

¹³ Harrison, M.R., Palma, G., Buendia, T., Bueno-Tarodo, M., Quell, D. et Hachem, F. 2022. A scoping review of indicators for sustainable healthy diets. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 5: 822263. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2021.822263>.

¹⁴ CGRFA-18/21/Rapport, paragraphe 15.

nutritionnelle qui présentent des capacités d'adaptation au changement climatique, cela dans divers groupes d'aliments (par exemple les céréales, les légumineuses, les fruits, les légumes et les noix/graines). Elle investira ensuite dans des mesures d'appui aux activités de sélection qui pourraient être nécessaires pour améliorer la productivité, la teneur en nutriments et l'adaptabilité climatique de ces espèces, et dans des mesures encourageant leur adoption dans la région.

10. En 2022, la FAO a mis en œuvre 336 projets dont l'objectif principal était la nutrition et 915 projets dans lesquels la nutrition était un objectif important¹⁵. Elle a aidé 35 pays à élaborer ou réviser leurs recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, et 30 pays à élaborer des programmes scolaires portant sur l'alimentation et la nutrition¹⁶. Cent quatre-vingt-trois projets ont pour objectif principal la biodiversité. Un nombre moins élevé mais néanmoins important de projets ont été marqués comme combinant des objectifs de biodiversité et de nutrition. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) finance de plus en plus de projets nationaux et régionaux auxquels la FAO est associée. La biodiversité et l'alimentation saine ont été identifiées comme les deux leviers permettant d'obtenir des avantages sur les plans de la nutrition et de l'environnement conjointement. La FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) dirigent actuellement le Programme mondial intégré concernant les systèmes alimentaires relevant du FEM-8. Néanmoins, seuls quelques projets du programme portent spécifiquement sur les RGAA.

11. Plus de 3 milliards de personnes dans le monde, dont la plupart se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique latine, ne peuvent pas se permettre une alimentation saine composée d'aliments nourrissants et diversifiés qui apportent suffisamment d'éléments nutritifs essentiels, notamment des vitamines et des minéraux (micronutriments)¹⁷. La faim cachée ou les carences en micronutriments dues à une alimentation de mauvaise qualité augmentent les risques de maladie, d'invalidité et de mortalité. Plus de la moitié (56 pour cent) des enfants d'âge préscolaire et 69 pour cent des femmes en âge de procréer présentent des carences en au moins un des trois micronutriments essentiels que sont le fer, le zinc et la vitamine A¹⁸.

12. Si la qualité du sol et la pollinisation influent également sur la qualité nutritionnelle des plantes, la biofortification consiste à ajouter des micronutriments à la plante au moyen de techniques de croisement avec des variétés dans lesquelles le ou les micronutriments recherchés sont plus concentrés ou par modification génétique ou fertilisation minérale. L'objectif de la biofortification est d'accroître la densité nutritionnelle des aliments de base, en particulier ceux que consomment le plus les ménages pauvres. Depuis le début des années 2000, les techniques de sélection conventionnelles sont capables d'accroître la teneur des aliments de base en micronutriments, notamment en fer, zinc et vitamine A, sans avoir d'incidence négative sur d'autres caractères privilégiés par les agriculteurs¹⁹. Plus de 400 variétés biofortifiées ont été homologuées dans 40 pays. En 2022, 17 millions de ménages agricoles étaient passés à la production de variétés d'aliments de base enrichies en nutriments – maïs, manioc et patates douces à chair orange enrichis en bêta-carotène; haricots et mil chandelle à haute teneur en fer; et riz, blé et maïs à haute teneur en zinc – pour le bénéfice d'au moins 86 millions de personnes²⁰.

¹⁵ Systèmes d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS).

¹⁶ CFS 2021/49/6.

¹⁷ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

¹⁸ Stevens, G.A., Beal, T., Mbuya, M.N.N., Luo, H. et Neufeld, L.M. Au nom du Global Micronutrient Deficiencies Research Group. 2022. Micronutrient deficiencies among preschool-aged children and women of reproductive age worldwide: a pooled analysis of individual-level data from population-representative surveys. *Lancet Global Health*, 10(11): e1590–9. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(22\)00367-9](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(22)00367-9).

¹⁹ Osendarp, S.J.M., Martinez, H., Garrett, G.S., Neufeld, L.M., De-Regil, L.M., Vossenaar, M. et Darnton-Hill, I. 2018. Large-scale food fortification and biofortification in low- and middle-income countries: a review of programs, trends, challenges, and evidence gaps. *Food and Nutrition Bulletin*, 39(2): 315-331. <https://doi.org/10.1177/0379572118774>.

²⁰ <https://bcr.harvestplus.org/>.

13. En 2020, la FAO a publié avec HarvestPlus la brochure *Biofortification: A food-systems solution to help end hidden hunger*²¹ (La biofortification, une solution fondée sur les systèmes alimentaires pour éradiquer la faim cachée). L'Organisation est en train de préparer des directives de mise en œuvre. Elle fournit un appui à des projets de biofortification en Éthiopie, au Malawi, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe, et collabore avec HarvestPlus pour mettre en œuvre ce type de projets dans un plus grand nombre de pays, notamment en Indonésie et au Pakistan.

14. La biofortification peut être avantageuse en termes de coût par nombre d'années de vie corrigées du facteur d'incapacité (AVCI) sauvées²². Alors que, jusqu'à présent, la plupart des espèces végétales biofortifiées ont été développées selon des techniques conventionnelles, la modification génétique permet d'ajouter davantage de micronutriments à une variété donnée, ainsi que de lui apporter d'autres caractères, comme la résistance au changement climatique et aux maladies. Le «riz doré» enrichi en vitamine A par modification génétique a été approuvé aux Philippines²³. Il est permis de penser que la baisse du coût de l'édition génomique et l'extension de son utilisation permettront d'accroître la biodisponibilité de plusieurs micronutriments essentiels et d'améliorer d'autres caractères importants pour la production et la santé dans une plus large gamme d'aliments. Il faudra faire en sorte qu'il n'y ait pas de compromis entre la conservation de la biodiversité et la satisfaction des besoins nutritionnels des populations pauvres pour un coût abordable.

B. L'approche «Une seule santé»

15. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a reconnu l'importance de l'approche «Une seule santé» et des autres approches globales s'agissant de concrétiser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) qui s'y rapportent, et a demandé à la FAO d'examiner la contribution de la BAA et des RGAA à la nutrition et à l'approche «Une seule santé», sur la base d'éléments scientifiques et dans le cadre de son mandat²⁴. Elle a en outre recommandé que la FAO poursuive sa collaboration avec ses partenaires afin d'accroître la durabilité des pratiques agricoles et de protéger les moyens d'existence des agriculteurs contre les effets des maladies des végétaux et des animaux, de promouvoir la sécurité sanitaire des aliments ainsi que de prévenir et de tenter de juguler les maladies infectieuses et la résistance aux antimicrobiens, en tant que de besoin²⁵.

16. En décembre 2021, le Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche «Une seule santé» a publié une définition de cette approche²⁶. L'approche «Une seule santé» est un DPP qui relève de l'objectif *amélioration de la production*. Le DPP «Une seule santé» prône une approche «Une seule santé» intégrée et coordonnée pour réduire les pertes dans les systèmes agroalimentaires et les incidences négatives sur les écosystèmes qui sont imputables à la propagation des organismes nuisibles et des maladies qui touchent les animaux et les végétaux, terrestres et aquatiques, notamment les infections zoonotiques susceptibles de donner lieu à une pandémie et la résistance aux antimicrobiens. Les principaux objectifs du DPP consistent à améliorer la productivité et à réduire les risques d'origine biologique, en appliquant des approches intégrées en matière de lutte contre les organismes nuisibles et de gestion de la biosécurité au niveau national pour rendre les systèmes agroalimentaires plus durables, plus résilients et plus inclusifs dans le contexte du changement climatique et d'un environnement en mutation.

17. En 2022, la FAO a mis en œuvre 24 projets dont l'intitulé faisait référence à l'approche «Une seule santé», et 28 projets qui renvoyaient à la résistance aux antimicrobiens. De nombreux autres projets portent sur des aspects particuliers de la santé végétale et animale. Le Plan d'action de la FAO

²¹ Harvest Plus et FAO. 2019. *Biofortification: a food-systems solution to help end hidden hunger*. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=ca8711en>.

²² CAST (Council for Agricultural Science and Technology). 2020. *Food biofortification—reaping the benefits of science to overcome hidden hunger*. A paper in the series on the Need for Agricultural Innovation to Sustainably Feed the World by 2050. Issue Paper 69. Ames, États-Unis d'Amérique, CAST.

²³ <https://www.irri.org/news-and-events/news/philippines-becomes-first-country-approve-nutrient-enriched-golden-rice>.

²⁴ CGRFA-18/21/Rapport, paragraphe 14.

²⁵ CGRFA-18/21/Rapport, paragraphes 12-15.

²⁶ <https://www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlep-s-definition-of-one-health>.

contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025²⁷ est l'un des programmes phares menés par l'Organisation au titre de l'approche «Une seule santé». Avec l'aide de la FAO, 47 pays ont pu accélérer la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens en appliquant notamment l'approche de gestion progressive pour les questions de résistance aux antimicrobiens et la méthodologie juridique élaborées par la FAO.

18. Les efforts externes relatifs à «Une seule santé» s'appuient, quant à eux, sur des collaborations avec l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), qui forment ensemble l'Alliance tripartite, et tirent parti de ces collaborations. Lors de sa réunion exécutive annuelle, tenue en mars 2022, l'Alliance tripartite a signé un protocole d'accord avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour créer officiellement un Partenariat quadripartite.

19. Le Conseil, à sa 166^e session, «a salué les activités de la FAO relatives à l'approche «Une seule santé», notamment la collaboration fructueuse au sein de l'Alliance tripartite et avec le PNUE et les travaux menés dans ce cadre en vue d'élaborer des mécanismes de communication d'informations ainsi qu'une stratégie et un plan de travail conjoints «Une seule santé»²⁸. L'Assemblée mondiale de la santé, dans sa résolution WHA74.7, a également insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie commune sur l'approche «Une seule santé» incluant un plan de travail conjoint, afin de mettre à profit et de renforcer la coopération existant entre la FAO, l'OMS, l'OMSA et le PNUE.

20. Le Partenariat quadripartite a publié le Plan d'action conjoint «Une seule santé» (2022-2026) en octobre 2022²⁹. Ce plan d'action, élaboré au travers d'un processus participatif, prévoit un ensemble d'activités ayant pour objet de renforcer la collaboration, la communication, les capacités et la coordination de la même manière dans tous les secteurs en charge des questions de santé à l'interface entre les humains, les animaux, les végétaux et l'environnement. La piste d'action n° 6 se concentre sur le thème «Une seule santé pour l'environnement» et vise à «protéger et restaurer la biodiversité et prévenir la dégradation des écosystèmes et, plus largement, de l'environnement, mesures qui contribueront conjointement à la santé des populations, des animaux, des végétaux et des écosystèmes, laquelle sous-tend le développement durable». Plusieurs directives, outils, bases de données et études ont été élaborés.

21. D'autres activités se rapportant à l'approche «Une seule santé» sont menées dans le cadre du Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) financé par l'Union européenne, ainsi que de travaux sur la réduction des risques de maladies infectieuses émergentes fondée sur la santé des écosystèmes forestiers. Par ailleurs, dans le contexte de la pandémie mondiale de covid-19, la FAO a élaboré une série de documents d'orientation dans lesquels elle aborde des thèmes tels que le déclin de la biodiversité, la destruction des habitats et la consommation de gibier³⁰. La nouvelle stratégie du Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune³¹ prévoit notamment d'intégrer la question de l'utilisation et de la gestion durables de la faune sauvage dans le programme «Une seule santé». En 2022, à l'occasion de la journée «Une seule santé» célébrée le 3 novembre, la FAO et EcoHealth Alliance ont publié une note d'orientation intitulée *How natural resource management sectors can contribute to reducing emerging infectious diseases: the example of forest ecosystems*

²⁷ FAO. 2021. *Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021–2025*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb5545fr>.

²⁸ CL 166/REP, paragraphe 24.

²⁹ FAO, OMS, OMSA et PNUE. 2022. *One Health Joint Plan of Action (2022–2026). Working together for the health of humans, animals, plants and the environment* (Plan d'action conjoint «Une seule santé». Travailler ensemble pour la santé des populations, des animaux, des végétaux et de l'environnement). Rome. <http://www.fao.org/3/cc2289en/cc2289en.pdf>.

³⁰ FAO. 2020. *Global emergence of infectious diseases: links with wild meat consumption, ecosystem disruption, habitat degradation and biodiversity loss* (L'émergence de maladies infectieuses dans le monde et ses liens avec la consommation de gibier, la perturbation des écosystèmes, la dégradation des habitats et le déclin de la biodiversité). Rome. <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=ca9456en>.

³¹ <https://www.fao.org/forestry/wildlife-partnership/en>.

(Comment les secteurs de la gestion des ressources naturelles peuvent contribuer à réduire les maladies infectieuses émergentes: l'exemple des écosystèmes forestiers)³².

22. L'approche «Une seule santé» revêt une importance plus prégnante à l'interface santé humaine-santé animale qu'à l'interface santé humaine-santé végétale, en dépit du fait que les organismes nuisibles et les maladies des végétaux affectent la santé humaine en plus d'avoir un impact sur les rendements agricoles (voir, par exemple, les effets des mycotoxines), et qu'ils entretiennent des liens avec le changement climatique³³. La FAO a collaboré avec le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sur les questions touchant à la santé végétale. Comme dans le cas de la nutrition, les travaux de la FAO sur l'approche «Une seule santé» se rapportent davantage à la biodiversité en général qu'à la BAA et aux RGAA spécifiquement.

III. TRAVAUX RÉALISÉS DANS D'AUTRES INSTANCES

23. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a pris acte de l'évolution des travaux de la FAO dans ce domaine, en particulier sur l'approche «Une seule santé», dans le contexte des efforts mondiaux destinés à transformer les systèmes alimentaires dans le droit fil des ODD, et a demandé à l'Organisation de suivre les éléments nouveaux pertinents qui se feront jour dans d'autres instances de dialogue, à l'interface entre la BAA, la nutrition et la santé humaine, et d'en rendre compte à la Commission, selon qu'il conviendra³⁴. Les faits nouveaux qui sont intervenus à ce titre sont exposés dans les paragraphes suivants.

24. La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition a pour objectif d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris à la 2^e Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), de réaliser d'ici à 2025 les cibles mondiales en matière de nutrition et les cibles mondiales concernant les maladies non transmissibles liées à l'alimentation et de contribuer à la concrétisation des ODD d'ici à 2030. Des rapports intérimaires détaillés ont été communiqués au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)³⁵.

25. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a convoqué un Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021 dans le cadre de la Décennie d'action pour la réalisation des ODD d'ici à 2030. Trois des cinq domaines d'action qui se sont dégagés de ce Sommet sont particulièrement pertinents: 1) Nourrir toutes les populations; 2) Promouvoir les solutions fondées sur la nature; et 4) Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress. Le Sommet a fait émerger plusieurs coalitions de pays et de parties prenantes. Les organismes ayant leur siège à Rome – FAO, FIDA et Programme alimentaire mondial (PAM) – dirigent conjointement un pôle de coordination qui collabore avec l'ensemble du système des Nations Unies et met à profit ses capacités, à l'appui des activités entreprises à la suite du Sommet. Ce pôle collabore avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. En juillet 2023, le Secrétaire général convoquera, au siège de la FAO, une réunion mondiale de bilan qui examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de ce processus et ses contributions à la réalisation du Programme 2030.

26. Les *Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition*³⁶, approuvées par le CSA à sa 47^e session en février 2021, reconnaissent que l'amélioration de la BAA contribue à la durabilité et à la résilience des systèmes alimentaires et au maintien de régimes alimentaires sains pour les générations actuelles et futures. La FAO a mis au point, avec le concours d'ONU-Nutrition, une plateforme de diffusion en ligne d'éléments probants³⁷ qui vise à aider les Membres de la FAO et leurs

³² FAO. 2022. *How natural management resource sectors can contribute to reducing emerging infectious diseases: the example of forest ecosystems – Policy brief* (Comment les secteurs de la gestion des ressources naturelles peuvent contribuer à réduire les maladies infectieuses émergentes: l'exemple des écosystèmes forestiers – Note d'orientation). Rome. <https://www.fao.org/3/cc2752en/cc2752en.pdf>.

³³ Secrétariat de la CIPV. 2021. *Examen scientifique des effets des changements climatiques sur les organismes nuisibles aux végétaux: un défi mondial à relever afin de prévenir et d'atténuer les risques phytosanitaires dans l'agriculture, la sylviculture et les écosystèmes*. Rome. FAO, au nom du Secrétariat de la CIPV.

³⁴ CGRFA-18/21/Rapport, paragraphe 12.

³⁵ CFS 2021/49/6; CFS 2019/46/3; CFS 2017/44/INF/17.

³⁶ FAO. 2021. *CFS Voluntary Guidelines on Food Systems and Nutrition* (Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition). Rome. <https://www.fao.org/cfs/vgfsn/fr/>.

³⁷ <https://www.fao.org/evidence-platform-agri-food-systems-nutrition/en>.

parties prenantes à mettre ces Directives volontaires en œuvre. Cette plateforme contient des documents publiés par des entités des Nations Unies qui fournissent des indications détaillées sur les recommandations des Directives volontaires se rapportant à la biodiversité.

27. À sa 27^e session, en octobre 2020, le Comité de l'agriculture a demandé à la FAO de réaliser «une évaluation mondiale, complète et fondée sur des données scientifiques et des éléments probants, de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, à la durabilité des systèmes alimentaires, à la nutrition et à une alimentation saine» («l'Évaluation»)³⁸. La préparation de l'Évaluation est supervisée par le nouveau Sous-comité de l'élevage du Comité de l'agriculture. Lors de sa première session en mars 2022, le Sous-comité a examiné l'approche, le champ d'application, le contenu, le calendrier et les modalités de participation des parties prenantes proposés pour l'Évaluation, ainsi que l'état d'avancement des travaux³⁹. Il est proposé que l'Évaluation aborde les questions sous l'angle des systèmes agroalimentaires et selon l'approche «Une seule santé» pour analyser la durabilité dans ses dimensions économique, sociale et environnementale liées au Programme 2030. Le document relatif à la composante n° 1⁴⁰ de l'Évaluation décrit la situation nutritionnelle dans le monde ainsi que les habitudes et les systèmes alimentaires en rapport avec les aliments provenant d'animaux terrestres.

28. Dans le cadre de son Initiative intersectorielle sur la diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition, qui relève de son Programme de travail sur la biodiversité agricole, la Convention sur la diversité biologique (CDB) cherche à promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité dans les programmes qui contribuent à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition humaine. Cette initiative est mise en œuvre par Bioversity International et la FAO, et un rapport d'avancement des travaux a été présenté à la Commission⁴¹.

29. À sa 15^e réunion, la Conférence des Parties à la CDB a demandé à sa Secrétaire exécutive, aux termes de la décision 15/4⁴², de réaliser un examen et une analyse stratégiques des programmes de travail de la Convention dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal afin d'en faciliter la mise en œuvre, et d'élaborer des projets d'actualisation de ces programmes de travail pour examen à la 16^e réunion de la COP, qui devrait avoir lieu à la fin de 2024. En vertu de la décision 15/13, la Conférence des Parties à la CDB a prié sa Secrétaire exécutive de recenser, en concertation avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et organisations internationales pertinents, les occasions de coopérer dans le but de contribuer à réaliser les objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et de fournir une liste des initiatives et plans d'action pertinents, pour examen par l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa 4^e réunion⁴³.

30. La COP 15 s'est également penchée sur la biodiversité et la santé. La décision 15/29 contient plusieurs références à l'approche «Une seule santé» et aux autres approches globales. Elle invite les membres du Partenariat quadripartite pour l'initiative «Une seule santé», le groupe d'experts de haut niveau pour l'approche «Une seule santé» et d'autres groupes d'experts et initiatives pertinents à tenir compte des liens entre la santé et la biodiversité et de la nécessité d'adopter l'approche «Une seule santé», entre autres approches globales, et à reconnaître les déterminants sociaux de la santé et les inégalités socioéconomiques⁴⁴. Elle invite en outre le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les parties contractantes et d'autres intervenants à envisager de fournir un soutien pour la prise en compte systématique des liens entre la biodiversité et la santé⁴⁵. Elle prie le secrétariat de la CDB d'élaborer

³⁸ FAO. 2020. *Rapport de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture (28 septembre - 2 octobre 2020)*. Rome. <https://www.fao.org/3/ne021fr/ne021fr.pdf>.

³⁹ COAG/LI/2022/2.

⁴⁰ FAO. 2023. *Contribution of terrestrial animal source food to healthy diets for improved nutrition and health outcomes – An evidence and policy overview on the state of knowledge and gaps* (Contribution des aliments provenant d'animaux terrestres à une alimentation saine pour une amélioration des résultats nutritionnels et sanitaires – Aperçu de l'état actuel des connaissances et des lacunes fondé sur une analyse des données et des politiques). Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3912en>.

⁴¹ CGRFA-18/21/2/Inf.1.

⁴² CBD/COP/DEC/15/4, paragraphe 9.

⁴³ CBD/COP/DEC/15/13, paragraphe 15.

⁴⁴ CBD/COP/DEC/15/29, paragraphe 2.

⁴⁵ CBD/COP/DEC/15/29, paragraphe 3.

une version actualisée du projet de plan d'action mondial pour la biodiversité et la santé sur la base de consultations étendues, en tenant compte des questions d'équité, notamment dans le cadre du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, et de rendre compte de ces travaux à l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, afin que des recommandations puissent être formulées pour examen lors de la COP 16⁴⁶. La question du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques dans les secteurs concernés de la santé, et notamment des avantages liés à l'information de séquençage numérique, n'a pas été résolue par cette décision.

31. La question de l'accès et du partage des avantages est également au programme des négociations relatives à une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies⁴⁷. Les documents *Access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture* (Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant)⁴⁸ et *Digital sequence information and genetic resources for food and agriculture* (Informations de séquençage numérique et ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) donnent plus de précisions à ce sujet⁴⁹.

32. Le septième programme de travail de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) comprend une évaluation thématique des liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé. Le premier examen externe des chapitres de cette évaluation couplée a eu lieu au début de 2023⁵⁰. En juillet 2020, l'IPBES a organisé un atelier de travail sur la biodiversité et les pandémies⁵¹.

IV. ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR LES TRAVAUX FUTURS DE LA COMMISSION

33. La Commission a examiné les travaux consacrés aux RGAA et aux différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition à chacune de ses sessions depuis sa 14^e session ordinaire⁵². Les Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition ont été adoptées à la 15^e session ordinaire⁵³. Dans le cadre des discussions sur l'axe de travail «nutrition et santé» de son Programme de travail pluriannuel⁵⁴, la Commission souhaitera peut-être examiner le rôle qu'elle pourrait jouer à l'avenir dans ce domaine.

34. Comme cela a été indiqué à cette session de la Commission ainsi qu'au cours de sessions antérieures⁵⁵, les travaux de la FAO sur les ressources génétiques et d'autres composantes de la biodiversité pertinentes pour l'alimentation et l'agriculture et la sécurité alimentaire, la nutrition et l'approche «Une seule santé» sont de plus en plus étendus et fouillés, et ils ont gagné en visibilité. La biodiversité est traitée de façon de plus en plus systématique dans les travaux sur la nutrition et l'approche «Une seule santé». Néanmoins, ces travaux portent davantage sur la biodiversité en général que sur la BAA et les RGAA en particulier. La diversité génétique à des niveaux inférieurs à celui de l'espèce (par exemple, les différents effets que peuvent avoir différentes variétés d'une même culture sur l'alimentation, et notamment sur la santé humaine) est peu reconnue et ne fait guère l'objet de

⁴⁶ CBD/COP/DEC/15/29, paragraphe 5.

⁴⁷ A74/A/CONF./2.

⁴⁸ CGRFA-19/23/4.2.

⁴⁹ CGRFA-19/23/5.

⁵⁰ <https://ipbes.net/nexus>.

⁵¹ IPBES. 2020. *Workshop Report on Biodiversity and Pandemics of the Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Rapport de l'atelier de travail organisé par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur la biodiversité et les pandémies). Daszak, P., das Neves, C., Amuasi, J., Hayman, D., Kuiken, T., Roche, B., Zambrana-Torrel, C. *et al.* Secrétariat de l'IPBES, Bonn, Allemagne, DOI:10.5281/zenodo.4147317. https://ipbes.net/sites/default/files/2020-12/IPBES%20Workshop%20on%20Biodiversity%20and%20Pandemics%20Report_0.pdf.

⁵² CGRFA-13/11/Rapport, *appendice F*.

⁵³ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 24.

⁵⁴ CGRFA-19/23/12.

⁵⁵ CGRFA-15/15/6; CGRFA-16/17/5; CGRFA-17/19/2; Étude de référence n° 69; CGRFA-18/21/2.

références spécifiques, et les données à ce niveau sont rarement disponibles⁵⁶. Lorsque le niveau génétique est directement visé, comme c'est le cas avec la biofortification, des liens étroits se font jour avec les axes de travail de la Commission sur les biotechnologies et l'information de séquençage numérique.

35. Les travaux de la FAO sur la nutrition et l'approche «Une seule santé» cadrent étroitement avec ceux réalisés dans d'autres instances et au titre d'autres initiatives de l'ONU, et sont menés en partenariat avec de nombreuses organisations et parties prenantes. La FAO rend régulièrement compte à la Commission des travaux effectués dans ces instances et au sein de ces partenariats. Néanmoins, à la FAO, la plupart des travaux consacrés à la nutrition et à «Une seule santé» sont réalisés par des unités autres que les secrétariats de la Commission et ses groupes de travail.

36. Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et orientations convenues au niveau national, y compris des Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, n'est pas une tâche aisée pour le Secrétariat si les pays ne lui fournissent pas d'informations à ce sujet. Or, lorsque la Commission les a sollicités, les pays ne lui ont communiqué aucune réponse sur leur expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques liées à la biodiversité et à la nutrition, sur les pratiques optimales et les enseignements tirés en ce qui concerne la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques et programmes relatifs à la nutrition, ou encore sur les savoirs culinaires traditionnels⁵⁷, et un seul pays a répondu sur la contribution des RGAA aux quatre piliers de la sécurité alimentaire⁵⁸. Par conséquent, la Commission peut difficilement évaluer l'impact de ses travaux sur la nutrition et la santé.

37. L'examen auquel la CDB prévoit de soumettre prochainement ses initiatives, notamment l'Initiative intersectorielle sur la diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition relevant du Programme de travail de la Convention sur la biodiversité agricole, sera l'occasion de souligner le rôle important que les RGAA tiennent dans la nutrition et la santé.

V. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

38. La Commission souhaitera peut-être:

- i. inviter les Membres à faire connaître et à mettre en œuvre les Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, notamment au travers d'activités de développement des capacités;
- ii. inviter les pays à intégrer les RGAA dans leurs politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment les programmes de recherche publique et de vulgarisation, les politiques en matière d'éducation et d'achats publics et le développement de filières et de marchés, dans le but de parvenir à mettre en place des politiques en faveur de la sécurité alimentaire, d'une nutrition adéquate, de la résilience face au changement climatique et de la conservation et l'utilisation durable des RGAA;
- iii. inviter les Membres et les parties prenantes concernées à entreprendre des recherches et des activités de sensibilisation sur la composition nutritionnelle des aliments issus de différentes variétés de plantes et races d'animaux, ainsi que des aliments issus d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées, y compris à des fins de biofortification;

⁵⁶ CGRFA-17/19/2; Rawal, V., Bansal, V. et Doordarshni Thokchom, D. 2019. *Biodiversity for food and agriculture and food security – An exploration of interrelationships*. Étude de référence n° 69 de la CGRFA. Rome. FAO. <https://www.fao.org/3/CA3218EN/ca3218en.pdf>. Le manque de données à des niveaux inférieurs à celui de l'espèce est également lié au changement climatique, voir FAO. 2022. *The role of genetic resources for food and agriculture in adaptation to and mitigation of climate change* (Le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets). Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9570e>.

⁵⁷ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 36; CGRFA-18/21/2, paragraphe 5.

⁵⁸ CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphe 21; CGRFA-17/19/2/Inf.1.

-
- iv. inviter les Membres et les parties prenantes concernées à envisager une meilleure utilisation de la BAA et des RGAA dans les différents domaines de travail de l'approche «Une seule santé»;
 - v. recommander à la FAO de poursuivre les travaux menés en collaboration avec ses partenaires sur les régimes alimentaires sains et la nutrition, les mesures et indicateurs associés ainsi que la santé végétale, animale et humaine, et de faire mieux connaître l'importance de la diversité génétique et de la BAA; et
 - vi. recommander à la FAO de soutenir davantage les Membres dans les efforts qu'ils déploient en faveur de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de l'approche «Une seule santé» grâce à une meilleure utilisation de la BAA et des RGAA.